

**Réunion de la Commission de Suivi de Site
MLPC Rion des Landes et Lesgor**

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
à Rion des Landes (40)
lundi 9 novembre 2015 – 9h30**

Liste des participants

Collège « Administrations publiques »

Philippe MALIZARD :	Sous-préfet de Dax
Patrice DESCOINS :	Sous-préfecture de Dax
Sophie DELMAS :	DREAL UT40
Nicole NAURY :	DREAL
Patricia LESTRADE :	SIDPC 40
Nicolas CANUST :	DDTM 40
Didier TASTES :	SDIS 33 – Chef
Thierry LARRIVIERE :	SDIS 33 – Chef

Collège « Collectivités territoriales »

Alain HISEL :	Mairie de Rion des Landes - Adjoint
Jacques DURAND :	Mairie de Villenave - Adjoint
Françoise LAGARDERE :	Mairie de Morcenx

Collège « Exploitant »

Alain GERBELOT :	MLPC - Directeur général
Stéphane MAZZOLINI :	MLPC - Responsable Hygiène Sécurité Environnement
Pascal VILATON :	MLPC - Responsable fabrication Ekaland Lesgor
Xavier ANSELME :	MLPC - Responsable procédés et sécurité industrialisation

Collège « Riverains »

Marie-Ange MORA :	Riverain Rion des Landes
--------------------------	--------------------------

Collège « Salariés »

Justo MARTIN :	MLPC - Opérateur fabrication Lesgor
Benjamin NICOLLE :	MLPC - Opérateur fabrication Lesgor

Ordre du jour

- Bilan annuel des établissements MLPC
- Point sur les actions engagées depuis la dernière commission de suivi de site
- Bilan des inspections réalisées par la DREAL
- Questions diverses

Documents associés

Annexe 1 : Présentation MLPC
Annexe 2 : Présentation Projet Step MLPC
Annexe 3 : Présentation DREAL

9h40 - Début de la réunion

Introduction

M. MALIZARD, Sous-préfet de Dax

Ouvre la réunion.

Les membres de la CSS procèdent à un tour de table de présentation.

Le compte rendu de la CSS du 20 novembre 2014 est approuvé.

M. GERBELOT, MLPC

Indique qu'à l'avenir, Monsieur Aurélien COUDANNE (MLPC Lesgor) représentera le CHSCT en lieu et place de Monsieur Stéphane DUPOUY.

Bilan annuel des établissements MLPC

M. GERBELOT, MLPC

Dresse le bilan annuel des établissements MLPC de Rion des Landes et de Lesgor, deux sites classés Seveso seuil haut. Ces sites représentent les deux seules unités de production d'auxiliaires pour l'industrie du caoutchouc de MLPC International, une filiale du Groupe Arkema dont le chiffre d'affaires de 60 millions d'euros est réalisé à l'export pour 89 %.

La société MLPC est désormais certifiée ISO 14001 (environnement) et OHSAS 18001 (sécurité). Elle a également obtenu l'excellente note de B, sur une échelle allant jusqu'à E, dans le cadre d'un audit intégré Arkema.

L'usine de Rion des Landes fabrique essentiellement trois produits :

- les guanidines, produits de vulcanisation qui entrent dans la composition des pneumatiques,
- les dithiodimorpholines ;
- les dérivés phénoliques, qui entrent dans la composition de colles caoutchouc/métal.

L'usine de Lesgor produit des thiourées, des thiurames, des carbazides et des dithiocarbamates.

M. MALIZARD, Sous-préfet

Demande des précisions sur ces produits.

M. GERBELOT, MLPC

Indique que plusieurs produits de vulcanisation entrent dans la composition des caoutchoucs. Ainsi la fabrication des pneumatiques fait appel à des produits de vulcanisation très lents. En revanche, la fabrication de gants en latex nécessite des produits de vulcanisation très rapides. MLPC fabrique donc une large gamme de produits de vulcanisation : sept sur le site de Rion des Landes et une quarantaine sur le site de Lesgor.

D'autres produits entrent dans la composition des phytosanitaires. Le MITC, par exemple, est vendu en Amérique du Nord sous forme d'ampoules qui servent à protéger les poteaux téléphoniques en bois.

Un autre produit fabriqué sur le site de Lesgor permet la fumigation de la canne à sucre au Brésil.

M. MAZZOLINI, MLPC

Présente ensuite les dangers potentiels identifiés sur les deux sites.

L'étude de dangers du site de Rion des Landes a été remise à jour et transmise à l'administration le 6 novembre 2015. Parmi les mises à jour notables : une révision des scénarios liés au dépotage du monochlorure de soufre mis en œuvre sur l'atelier 12. Au contact de l'eau, celui-ci produit en effet un dégagement de chlorure d'hydrogène, formant un nuage irritant.

Une mise à jour de l'étude de dangers du site de Lesgor est prévue pour juillet 2016.

Chaque année, un exercice, dit de Plan d'Organisation Interne (POI), est organisé sur chacun des sites. Il consiste en l'évaluation de la cellule de gestion de crise.

M. GERBELOT, MLPC

Précise que tant que le sinistre reste confiné au périmètre du site, il concerne le POI. En cas de doute, la préfecture est informée et un Plan Particulier d'Intervention (PPI) est déclenché pour traiter les événements dont les implications dépasseraient les limites du site.

M. MALIZARD, Sous-préfet

Explique que l'exercice consiste à imaginer un scénario mette à l'épreuve les risques les plus probables dans le but de déterminer la conduite à tenir par l'industriel et par la puissance publique.

M. MAZZOLINI, MLPC

Indique que l'entreprise a demandé la participation de la préfecture, du SDIS et de la gendarmerie à l'exercice POI qui a eu lieu sur le site de Lesgor en avril 2015 afin d'améliorer le retour d'expérience.

M. MALIZARD, Sous-préfet

Rappelle que le service de la préfecture qui suit ces sujets, avait demandé à connaître les dates des POI afin de progresser encore en transparence et en coordination. Collaborer en situation habituelle permet de mieux gérer, par la suite, les éventuelles situations de crise.

M. MAZZOLINI, MLPC

Précise que la préfecture met actuellement en place un PPI pour le site de Lesgor.

Mme DELMAS, DREAL

Confirme que le PPI du site de Lesgor sera finalisé d'ici la fin de cette année et d'ici fin 2016 s'agissant du site de Rion des Landes.

M. MAZZOLINI, MLPC

Présente ensuite l'évolution des rejets aqueux sur le site de Rion des Landes puis sur celui de Lesgor. La Demande Chimique en Oxygène (DCO) a nettement diminué ces vingt dernières années, suite à la mise en place d'un certain nombre de systèmes.

M. DURAND, Mairie de Villenave

Demande si la courbe présente des points de moyenne.

M. MAZZOLINI, MLPC

Indique que l'auto surveillance ainsi qu'un échantillonnage sont réalisés quotidiennement. Le détail de ce suivi est disponible auprès de la DREAL. Le graphique quant à lui, présente bien une moyenne sur l'année.

M. MALIZARD, Sous-préfet

Demande si des pics ont été enregistrés dans le courant des années 2014 et 2015.

M. MAZZOLINI, MLPC

Reconnait une dizaine de dépassements du seuil intermédiaire qui ont permis de mettre en place des actions correctives immédiates et d'éviter des dépassements plus importants.

M. MALIZARD, Sous-préfet

S'enquiert de la date du dernier dépassement de seuil haut.

M. MAZZOLINI, MLPC

Indique qu'il remonte à plus d'un an.

Mme DELMAS, DREAL

Précise que les données sont vérifiées par la DREAL tous les mois. En cas de dépassement, l'exploitant est tenu de redresser rapidement la situation.

M. MAZZOLINI, MLPC

Précise qu'un suivi est également réalisé par l'Agence de l'eau.

Il revient ensuite plus en détail sur les projets mis en œuvre dans le but de réduire les rejets aqueux. Sur le site de Rion des Landes, le remplacement du filtre à cadre de l'atelier 7 a par exemple permis de réduire de 50 mètres cubes par jour, le rejet d'eaux résiduelles industrielles. Sur le site de Lesgor, un projet de station de traitement est en cours. Il sera détaillé plus loin. Le procédé de synthèse MITC (ampoules de produits phytosanitaires) a également été optimisé par la mise en place d'un agitateur permettant d'augmenter le rendement et donc, de limiter les rejets d'azote.

Le logiciel Impact a été mis en place à l'automne 2014 au niveau du Groupe Arkema. Il permet d'accéder à une base de données qui répertorie et analyse tous les événements survenus dans les usines Arkema ainsi que les actions correctives mises en place. Il offre ainsi la possibilité d'une meilleure exploitation du retour d'expérience.

Sur l'année 2014, 31 accidents et 17 incidents ont été décomptés sur les sites MLPC.

M. GERBELOT, MLPC

Remarque que ces chiffres incluent les événements de production ou environnementaux. Un accident n'implique pas nécessairement une personne.

M. MAZZOLINI, MLPC

Confirme que sur l'année 2014, aucun accident de personne, avec ou sans arrêt, n'a été déploré. Cependant certains accidents ont nécessité des premiers soins.

Depuis début 2015, 119 événements Hygiène Sécurité Environnement ont été répertoriés parmi lesquels 62 accidents. Une recrudescence pourrait être imputable à un enregistrement

plus systématique. Le Système de Gestion de la Sécurité n'a pas évolué depuis la dernière CSS.

M. GERBELOT, MLPC

Détaille ensuite les investissements réalisés sur les deux sites au titre de l'amélioration de la sécurité depuis avril 2011. L'un des investissements les plus conséquents concerne la mise en place d'une colonne d'absorption pour le traitement de l'intégralité de l'hydrogène sulfuré émis sur le site de Lesgor.

En 2015, les investissements se sont essentiellement limités à la maintenance de la fiabilité des unités. Compte tenu des difficultés rencontrées par le secteur automobile notamment, MLPC se prépare en effet, pour la deuxième année consécutive, à présenter des résultats négatifs. L'enveloppe attribuée par Arkema n'a pas dépassé les 800 000 euros. Sur le site de Lesgor, un nouveau laboratoire de recherche et développement a tout de même pu voir le jour dans l'idée de répondre à la demande de nouveaux marchés.

M. MORA, Riverain Rion des Landes

Demande des précisions concernant la mise en place du réseau séparatif.

M. GERBELOT, MLPC

Explique que les eaux industrielles sont désormais concentrées puis envoyées à l'incinération.

Mme DELMAS, DREAL

Précise que la réglementation française en matière d'environnement impose une séparation des rejets pour éviter un effet de dilution. La dilution résultant du mélange des effluents industriels chargés aux eaux pluviales peut en effet fausser les mesures.

M. GERBELOT, MLPC

Souligne également l'intérêt d'éviter ainsi la pollution des eaux pluviales.

Il présente ensuite les investissements à venir parmi lesquels, le projet Step qui sera détaillé plus loin.

Mme DELMAS, DREAL

Précise que l'action PM2I est liée au vieillissement des installations. Depuis 2010, un arrêté ministériel impose aux exploitants le suivi régulier de l'usure des stockeurs et des rétentions.

M. GERBELOT, MLPC

Ajoute que MLPC s'engagera dans la démarche ARKENERGY de diminution de la consommation d'électricité et de gaz. Un audit énergie a d'ores et déjà apporté quelques axes d'amélioration.

M. DURAND, Mairie de Villenave

Salue les procédures mises en place. Il s'interroge cependant quant à la prise en compte du facteur humain.

M. GERBELOT, MLPC

Indique que trois aspects entrent en ligne de compte : le facteur organisationnel, le facteur technique et le facteur humain. Le personnel est formé et l'entreprise s'attache à travailler en étroite collaboration avec le CHSCT. Les systèmes mis en œuvre sont conçus pour éviter les erreurs humaines.

M. ANSELME, MLPC

Précise que des barrières organisationnelles ou techniques sont imaginées pour assurer que certains scénarios ne se produisent. Ainsi, lorsque des produits sont réellement incompatibles, par exemple, des barrières physiques sont mises en place pour éviter le dépotement d'un camion dans le mauvais stockage.

Mme DELMAS, DREAL

Assure que la problématique de l'incompatibilité des produits est abordée dans les études de danger et qu'elle retient toute l'attention de la DREAL.

Point sur les actions engagées depuis la dernière CSS

M. MAZZOLINI, MLPC

Aborde la problématique des effluents aqueux sur le site de Lesgor. L'objectif du projet Step de mise en place d'une unité de traitement, est de trouver une solution de traitement de la charge organique, minérale et azotée des effluents générés, avant rejet dans le milieu naturel.

En 2012, MLPC a réalisé une première analyse environnementale mettant en avant trois problématiques principales : l'azote, les métaux et la DCO, l'aniline et l'hydrazine.

La partie azotée a été traitée en amont, par une amélioration du procédé de synthèse MITC, comme déjà expliqué plus tôt. Une phase d'ajustement est en cours et se poursuivra jusqu'à fin 2015.

Le Projet Step, pour station d'épuration, repose sur un système de traitement de la charge organique par ozonation et sur un système de filtration des matières en suspension et des métaux, placé en amont.

L'année 2014 a donné lieu à un certain nombre de travaux de préparation. Les résultats des essais sont satisfaisants pour la DCO et permettent d'entrevoir le dimensionnement de la future unité de traitement. Les essais industriels de filtration des métaux n'ont pas été concluants. Ils doivent être renouvelés.

Une étude d'impact et de risques sanitaires, à l'état initial - avant mise en place d'un système de traitement - est en cours. Elle est réalisée par un prestataire extérieur et prendra fin au 31 décembre 2015.

M. MALIZARD, Sous-préfet

Indique que l'Agence de l'eau n'investira dans le projet que si elle reçoit des garanties concernant l'efficacité de cette station d'épuration.

M. MAZZOLINI, MLPC

Annonce que l'Agence de l'eau n'investira pas, attendu qu'elle ne soutient désormais plus que les entreprises pouvant justifier d'une bonne santé financière.

M. MALIZARD, Sous-préfet

Assure qu'il apportera son soutien au dossier.

M. MAZZOLINI, MLPC

Présente le planning actualisé du projet. L'objectif est de remettre les études d'impact et de risques sanitaires finalisées à la DREAL fin 2015.

Mme DELMAS, DREAL

Précise que l'étude d'impact vérifie la compatibilité des rejets MLPC avec le milieu naturel. L'étude des risques sanitaires s'intéresse aux usages qui sont faits de ces milieux naturels (prélèvements, puits, etc.). Toutes deux sont complémentaires et permettront à la DREAL de prendre position.

M. MALIZARD, Sous-préfet

S'enquiert de l'étape suivante relative à la construction de la station d'épuration pour un coût de 2,2 millions d'euros.

M. GERBELOT, MLPC

Indique que le lancement des travaux est prévu pour le second semestre 2016. La station

d'épuration devrait pouvoir être pleinement opérationnelle d'ici fin 2017.

M. DURAND, Mairie de Villenave

Demande si cette station d'épuration sera à même de traiter les rejets d'hydrazine.

M. MAZZOLINI, MLPC

Répond par l'affirmative. Le taux d'abattement se situe entre 95 et 98 %.

M. DURAND, Mairie de Villenave

S'enquiert de la possibilité de créer un circuit fermé afin de piéger les eaux au sein de l'usine.

M. VILATON, MLPC

Répond que cette solution n'est pas envisagée car trop complexe à mettre en œuvre. Le projet présenté s'inscrit dans le cadre d'un traitement final. Les eaux sont déjà recyclées par ailleurs, sur les différents ateliers, en aval de chaque ligne de fabrication.

M. DURAND, Mairie de Villenave

Demande si des dispositifs sont prévus concernant les eaux servant à éteindre les incendies.

Mme DELMAS, DREAL

Indique que les eaux sont confinées puis analysées. Si elles respectent les valeurs réglementaires, elles sont rejetées. Sinon, elles sont pompées et traitées comme des déchets.

Bilan des inspections réalisées par la DREAL

Mme DELMAS, DREAL

Dresse un bilan du suivi DREAL des sites MLPC. Suite aux inspections menées dans le courant de l'année écoulée, seuls quelques points d'amélioration ont été relevés. Les réglementations sont globalement bien mises en œuvre.

Suite à une instruction interministérielle du 30 juillet 2015, les deux sites ont également subi une inspection destinée à vérifier le niveau de sûreté et le risque d'intrusion et de malveillance.

M. MALIZARD, Sous-préfet

Souligne que l'établissement de Rion des Landes a même été retenu pour servir de référence au niveau national.

Questions diverses

M. MORA, Riverain Rion des Landes

Demande si l'étude d'impact de la station d'épuration intègre l'impact biologique sur les espèces.

M. MAZZOLINI, MLPC

Répond par l'affirmative. Les volets biologique et humain sont bien pris en compte par ce bureau d'étude spécialisé.

Mme DELMAS, DREAL

Précise que la qualité du cours d'eau est évaluée en fonction de paramètres physico-chimiques (DCO, MES, azote, etc.) mais aussi de paramètres biologiques (indices diatomées, etc.).

M. MORA, Riverain Rion des Landes

Se déclare d'autant plus surpris de la décision de l'Agence de l'eau de refuser un financement à MLPC.

M. GERBELOT, MLPC

Fait état d'un recours possible. En outre, le service juridique de MLPC y travaille activement.

M. MALIZARD, Sous-préfet

Assure de nouveau qu'il suivra le dossier et remercie l'exploitant et ses collaborateurs ainsi que tous les autres participants.

La prochaine CSS se tiendra dans le courant de la première quinzaine de novembre 2016.

11 heures 40 – Clôture de la réunion

ANNEXES



Commission de suivi des sites (CSS)

09 Novembre 2015

MLPC
INTERNATIONAL
ARKEMA GROUP



Sommaire – MLPC intl

- **Présentation activité des deux sites (Rion des landes et Lesgor)**
- **Dangers potentiels**
- **Gestion de crise**
- **Auto surveillance**
- **Retour d'expérience sur incidents**
- **Investissements réalisés depuis Avril 2011**
- **Investissements à venir**
- **Grands projets réalisés et en cours**





À la découverte de MLPC International

- **La MLPC - Manufacture Landaise de Produits Chimiques a été créée en 1939 à Rion des Landes.**
- **Son 2ème site de production à Lesgor a été conçu en 1955.**



- **En 2015 MLPC International emploie près de 225 personnes sur les 2 sites.**

MLPC
INTERNATIONAL
ARKEMA group



À la découverte de MLPC International

- MLPC International, filiale du groupe ARKEMA, développe depuis bientôt 70 ans son savoir-faire dans la chimie des amines, du chlorure de cyanogène et du sulfure de carbone.
- MLPC International réalise un CA d'approximativement 60 M€. Plus de 89 % sont réalisés à l'export. Europe (hors France) 55 %, Amériques du Nord/Sud : 20 % et Asie : 13 %
- Position de Leader ou Co-Leader mondial dans la production et la commercialisation d'auxiliaires pour l'industrie du caoutchouc, entre autres pour l'automobile, et d'intermédiaires de chimie fine.
- En complément à l'activité de chimie de synthèse, fabrication d'une gamme de prédispersés d'additifs caoutchouc sur support polymériques à Rion.
- Certifiée ISO 9002 depuis 1995 et ISO 9001 : Version 2000 depuis 2001.
- 2 sites de production classés ICPE / SEVESO seuil haut.
- Politique d'entreprise et système de management intégré avec un engagement fort dans les domaines de la prévention des accidents majeurs, la sécurité et l'environnement.



Politique de MLPC International

MLPC INTERNATIONAL

est une entreprise industrielle de fabrication de produits chimiques.
MLPC INTERNATIONAL fait partie du groupe Arkema.

notre stratégie

Engagés et solidaires, les EMPLOYÉS de MLPC INTERNATIONAL travaillent ensemble à l'atteinte des objectifs essentiels permettant d'assurer la pérennité et l'expansion de l'Entreprise :

- un lieu de travail sûr et adapté ;
- des résultats économiques permettant de continuer à investir ;
- des procédés de fabrication fiables et économes ;
- des relations respectueuses basées sur le travail en équipe et le dialogue ;
- une bonne gestion des priorités.

MLPC INTERNATIONAL offre des produits principalement à destination du marché du caoutchouc et des spécialités chimiques de niche, en synergie avec nos technologies et notre outil industriel.

Nos CLIENTS peuvent attendre de nous :

- une haute qualité de services et de produits ;
- un soutien technique applicatif dans notre cœur de métier du caoutchouc ;
- une R&D permettant d'offrir régulièrement de nouveaux produits adaptés à l'évolution des besoins.

CLIENTS

ARKEMA

EMPLOYÉS

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Comme Industriel responsable dans le domaine de la chimie, MLPC INTERNATIONAL est engagé dans une démarche volontaire de PROGRÈS s'inscrivant dans la durée et visant à :

- la prévention des accidents sur nos employés, nos sous-traitants et l'environnement ;
- l'analyse et la maîtrise des risques pouvant affecter la communauté et l'environnement dans lesquels MLPC International opère et où nous voulons continuer d'être bienvenus ;
- anticiper et respecter les nouvelles réglementations applicables ;
- tirer parti des retours d'expérience dans une démarche d'amélioration permanente.



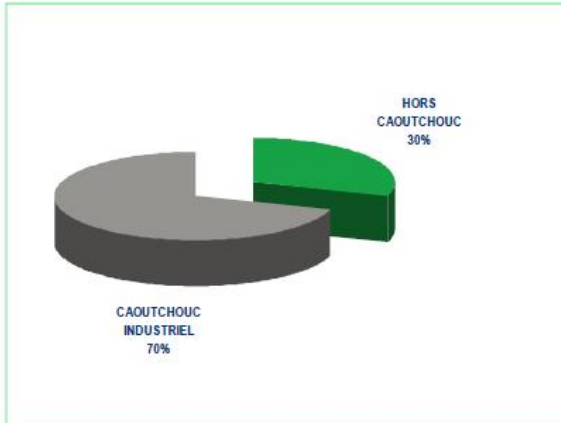
Jean-Marc ESPINOSA
Directeur Général

MLPC
INTERNATIONAL
ARKEMA GROUP

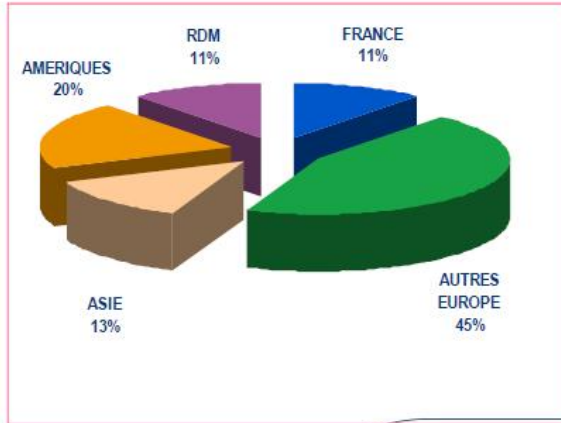


Notre business

Nos domaines d'activités - Applications



Nos marchés - Répartition géographique des ventes

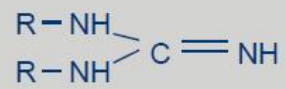


MLPC
INTERNATIONAL
ARKEMA group



Notre chimie - Usine de Rion

GUANIDINES (DPG, DOTG)



DITHIODIMORPHOLINE (DTDM)

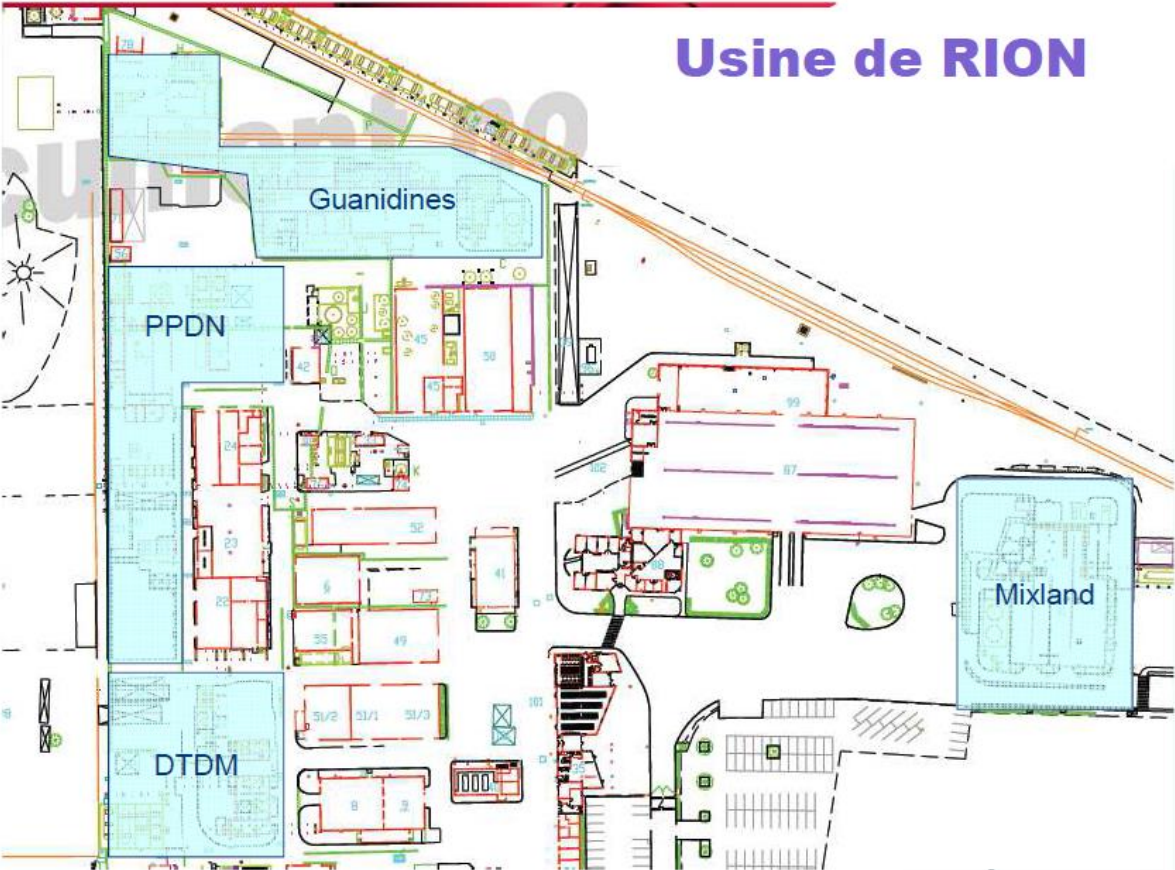


DÉRIVÉS PHÉNOLIQUES (PPDN, PARA BQD, PNP)



MLPC
INTERNATIONAL
ARKEMA group

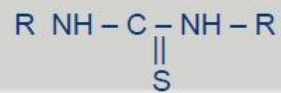
Usine de RION



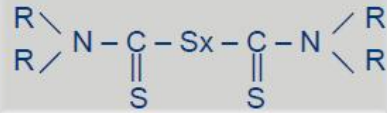


Notre chimie - Usine de Lesgor

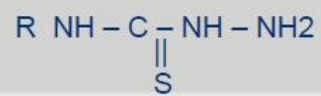
THIOURÉES



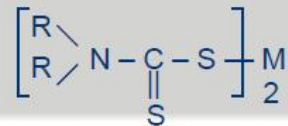
THIURAMES



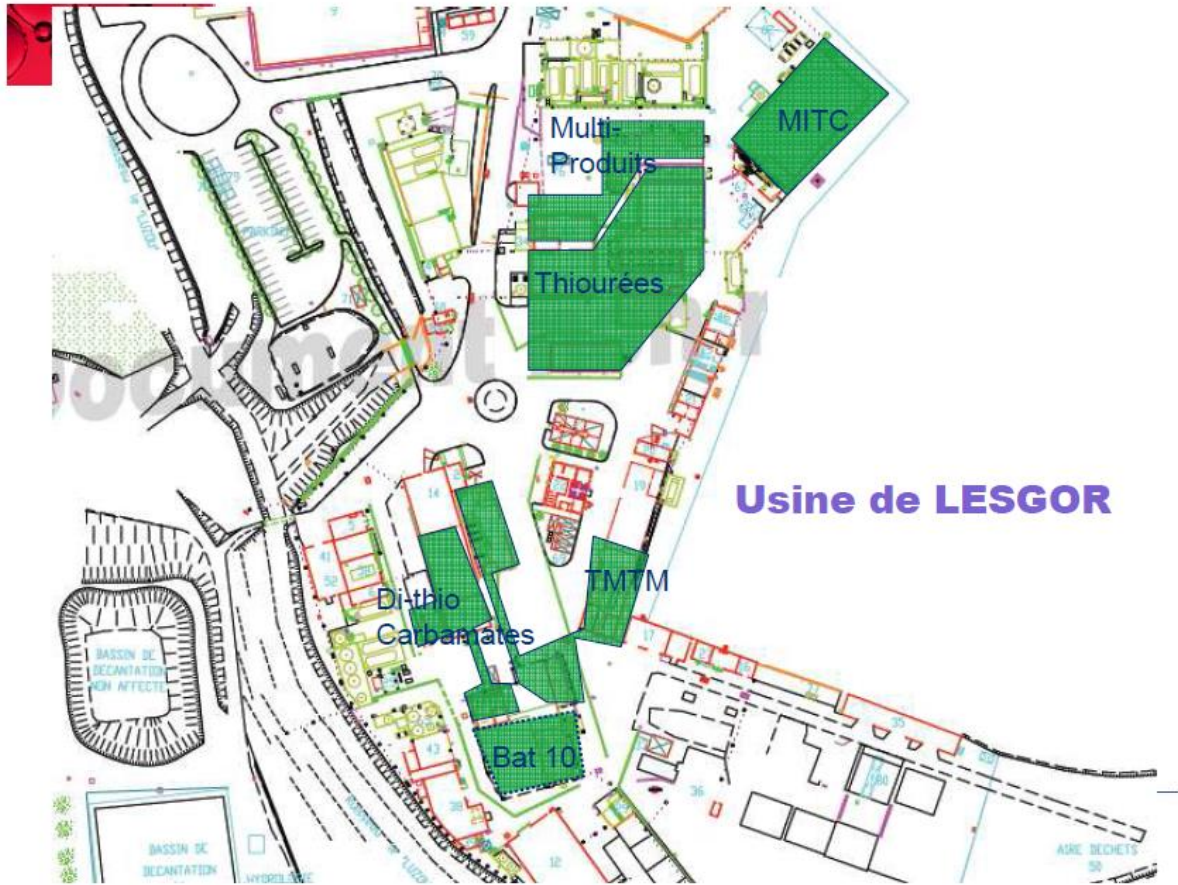
CARBAZIDES



DITHIOCARBAMATES



MLPC
INTERNATIONAL
ARKEMA group





Dangers potentiels: Rion et Lesgor

Caractérisation des principaux dangers identifiés et modes de libération :

- INCENDIE
 - Feux en nappe de liquides inflammables
 - Feux de produits conditionnés
- EXPLOSION
 - Explosion de gaz à l'air libre / UVCE (Unconfined vapor cloud explosion)
 - Explosions pneumatiques d'équipements
- TOXICITE
 - Libération et épandages de produits générant des vapeurs toxiques

➤ Remise à jour de l'études de dangers pour le site Rion – Octobre 2015

- L'étude de dangers pour le site de Rion a été remise à jour pour le 22 octobre 2015 est transmise à l'administration
 - Les principaux points qui ont été remis à jour sont l'intégration des scénarios de l'atelier 107. (atelier nouveau)
 - Le révision des scénarios R12 ERC 21 et R 12 ERC 22 concernant l'atelier 12
 - Planification de la mise en place des nouvelles MMR issues des phénomènes dangereux R12 ERC 21 et R12 ERC 22 modifiés

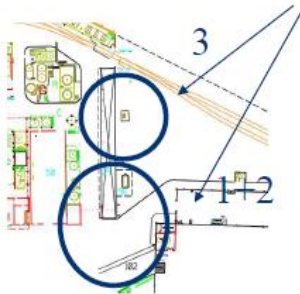
➤ Remise à jour de l'étude de dangers pour le site de Lesgor prévue pour Juillet 2016



Gestion de crise – Rion des landes

- Exercice POI organisé le 05 juin 2014:

1. Suite à la rupture (de cause inconnue) de la canalisation de Gaz Naturel avant le poste de détente il se produit un flash fire puis un jet de flamme.
2. Un cariste à proximité qui rangeait des palettes est brûlée sur le corps est inanimée au sol (Victime 1)
3. Au bout de 60min le rayonnement thermique provoque une élévation de température du stock de sulfate d'hydroxylamine qui explose .
4. Sous cet effet thermique et pneumatique le CdQ est touché et tombe sur le sol (Victime 2).



- **Rex exercices POI/ PPI basés sur:**

- Mise en œuvre des dispositions internes d'organisation de gestion de crise
- Gestion du sinistre selon méthodologie SDIS (Test: SITAC)
- Réactivité du personnel « secours interne » et personnes présent sur site
- Organisation et déploiement du PCA
- Participation du SDIS de Rion des landes

Prochain exercice POI pour le site de Rion des landes planifié en
Décembre 2015

Gestion de crise – Lesgor

- **Exercice POI organisé le 23 Avril 2015:**

1. Un feu s'est déclaré sur la rétention du stockage d'EDA.
2. La technicienne de laboratoire qui aperçoit des fumées informe le Chef de quart mais ne peut évacuer le laboratoire : porte bloquée.
3. Elle est intoxiquée mais demeure consciente et agitée. Une évacuation est nécessaire.



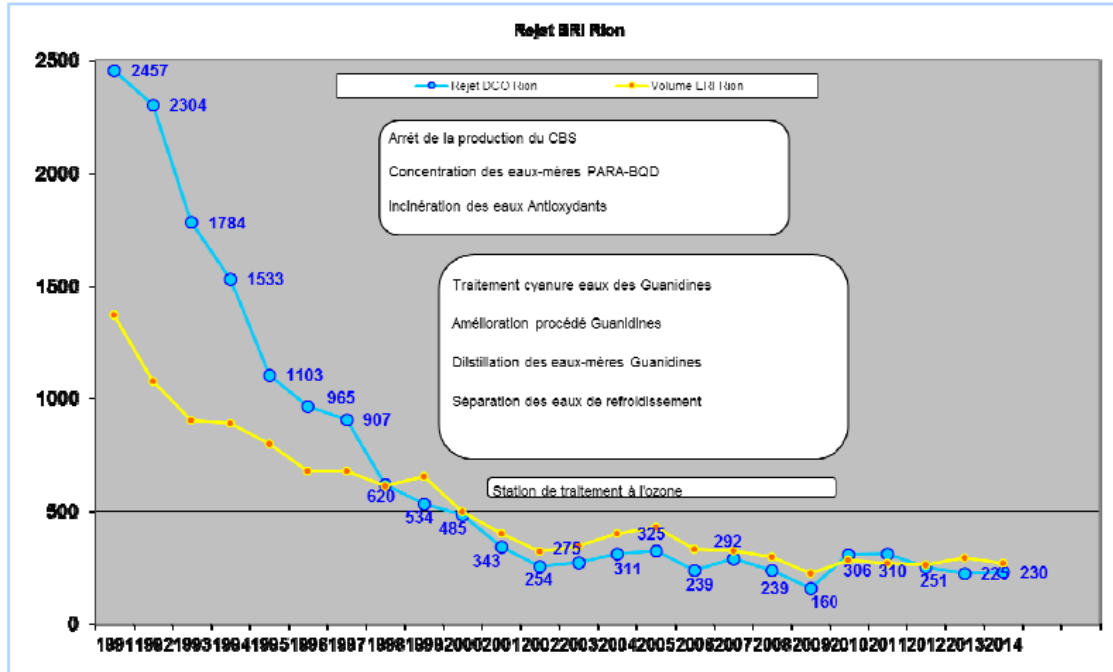
- **Rex exercices POI/ PPI basés sur:**

- Mise en œuvre des dispositions internes d'organisation de gestion de crise
- Gestion du sinistre selon méthodologie SDIS (Test: SITAC)
- Réactivité du personnel « secours interne » et personnes présent sur site
- Organisation et déploiement du PCA
- Participation de l'administration pour évaluer la cellule DOI et PCEx de MLPC

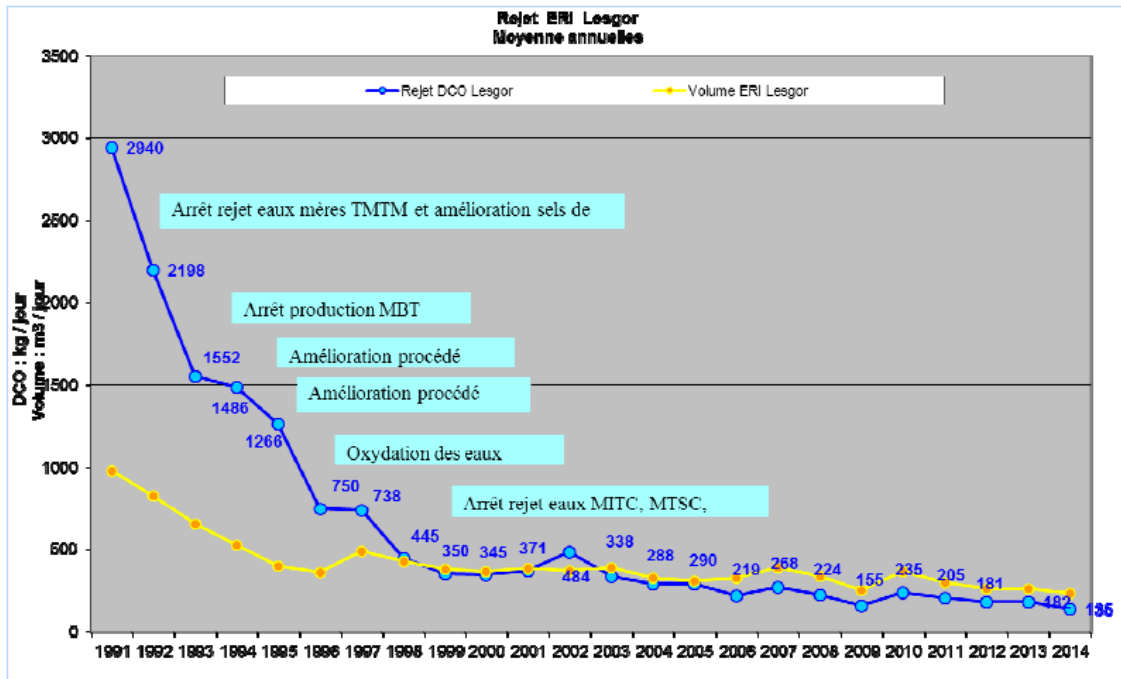
- **Pour augmenter le réalisme de l'exercice, participation de la Préfecture (Mrs Delagnes (Pole planification ORSEC) et Mr Mouche(Adjoint du chef du service interministériel de défense et de protection civile), SDIS (Cdt Cazassus (pole planification) et Chef Zion), Gendarmerie (Adjudant Alzuria de la gendarmerie de Rion).**



Auto surveillance – Rion des landes

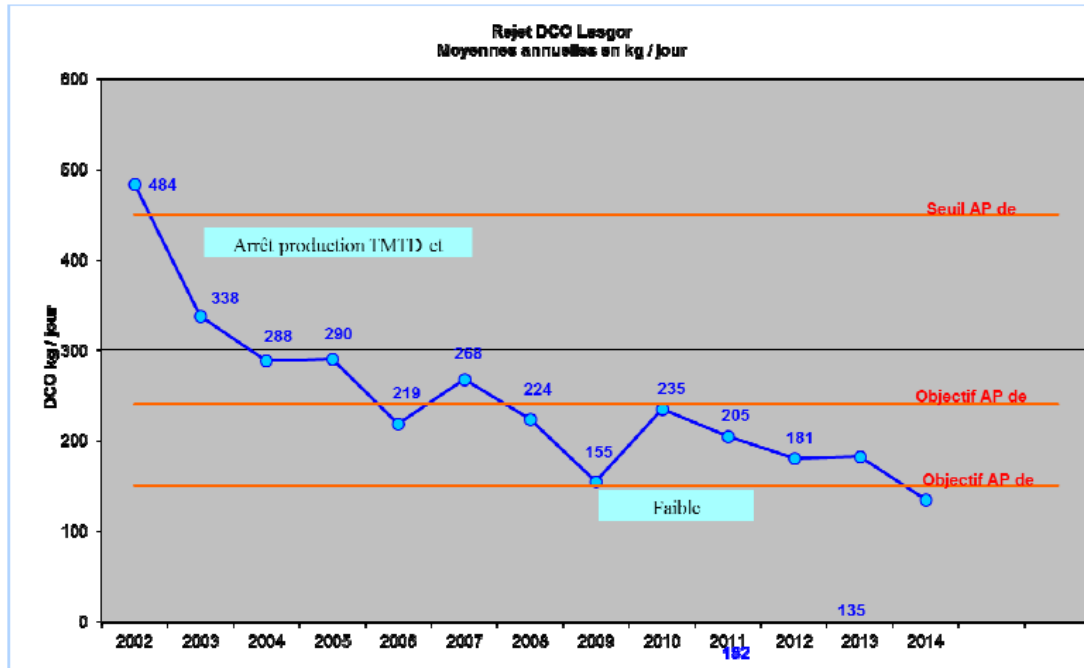


Auto surveillance – Lesgor





Auto surveillance – Lesgor





Auto surveillance – Lesgor

De 1992 à 2014 - usine de Lesgor

Diminution de 93% du rejet DCO

Diminution de 73% du volume ERI

Ces dix dernières années – usine de Lesgor

Diminution de 58% du rejet DCO

Diminution de 29% du volume ERI





Projets de réduction des rejets aqueux

Site de RION :

- Projet PPDN et filtre à cadre
- Optimisation fonctionnement Ozonneur
- O2 singulet ..
- ..

Site de LESGOR :

- Projet STEP : essais pilote OZONATION
- Optimisation synthèse MITC
- Essais laboratoire sur filtration des effluents MES
- Etude d'impact

USINE, tous sites :

- Démarche certification référentiel environnementale (ISO 14001) pour juillet 2015



Retour d'expérience sur Incidents – MLPC intl.

- Mise en place d'un nouvelle outil de gestion de la totalité des évènements (Accidents et incidents). Ce **logiciel se nomme IMPACT**



Un incident

(presqu'accident ou near-miss): événement non désiré qui aurait pu, dans de conditions légèrement différentes, occasionner un accident.

EVENEMENT

Un accident

Évènement non désiré, occasionnant une perte, c'est à dire une lésion corporelle (maladie ou blessure), un dommage matériel (équipement, stock, produits), une perte de production (arrêt d'unité), un impact sur l'Environnement (déversement, émission), ...



- **Bénéfices**

- Évènement classé selon l'importance réelle ou potentielle (cotation selon une grille: Gravité, probabilité, Réurrence)
- les évènements retenus font l'objet ou pas d'une analyse approfondie.
- Lorsque cette analyse aboutit à des actions, elles sont répertoriées et suivies par le même outil.
- Des réunions périodiques sont organisées afin de faire un point sur le suivi des actions.
- Meilleur traçabilité.
- Priorisation des actions par ordre d'importance

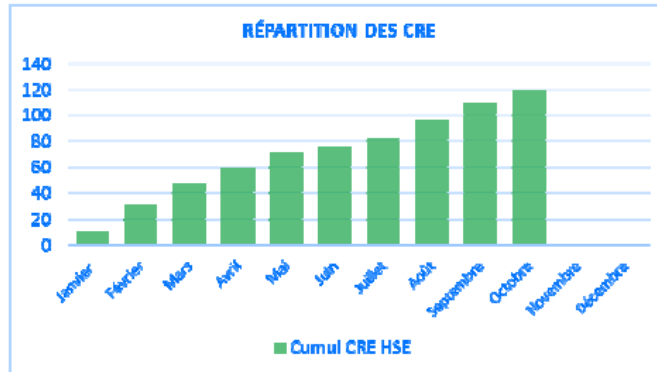
- **En 2014, 48 évènements ont été répertoriés se répartissant.**

- Ces évènements sont répartis en :
 - Accidents: 31
 - Incidents: 17

MLPC
INTERNATIONAL
ARKEMA group



Compte Rendu d'Evenement (CRE) – MLPC intl.



Nombre total de CRE HSE
ytd 2015 = 119

Les CRE HSE comprennent:

- sécurité procédé
- Blessure liée au travail
- Hygiène/Santé
- Environnement
- Sureté
- Incendie/Explosion potentiel(le)

En 2015 YTD, 119 évènements ont été répertoriés se répartissant.

- Ces évènements sont répartis en :
 - Accidents: 62
 - Incidents: 57





SGS – Rion des landes et Lesgor

- **Revue de direction: Intégration de la démarche 'AIMS' (ARKEMA INTEGRATED MANAGEMENT SYSTEM) visant notamment une meilleur gestion de la sécurité, de l'environnement et des risques associés (OHSAS 18001 pour la sécurité et ISO 14001 pour l'environnement)**
 - Audit de certification de l'ISO 9001, de l'ISO 14001 et de l'OHSAS 1800 réalisé début Juillet 2015 + évaluation des incontournables ARKEMA (AIMS) pendant 1 semaine avec 6 auditeurs (Auditeurs de l'organisme DNV pour les certifications ISO et OHSAS et auditeurs ARKEMA pour la certification AIMS).
 - **Résultat de l'audit de certification:** La restitution nous a permis de voir que nous avons :
 - 31 Efforts Dignes de Mention (Points positifs relevés)
 - 0 Non-Conformités Majeures
 - 10 Non-Conformités Mineures
 - 21 Observations. Certification obtenus pour les trois référentiels
 - **Audit de certification obtenu pour les 3 référentiels:**
 - ISO 9001 Système de management de la Qualité
 - ISO 14001 Système de management de l'Environnement
 - OHSAS 18001 Système de management de la Sécurité
 - **Résultats de l'AIMS :** notre score global de réponse aux questions nous amène à un total de 70.7% soit un classement B (l'échelle va de A à E). C'est un très bon résultat pour un audit initial.





SGS – Rion des landes et Lesgor

➤ **Maîtrise des procédés, maîtrise d'exploitation**

- Test de l'ensemble des Mesures de Maitrises des Risques (MMR) sur les sites de Rion et de Lesgor et mise en place plan de maintenabilité pour les deux sites
- Mise en place d'une procédure de hiérarchisation et d'évaluation des risques procédés ainsi que rédaction des dossiers 'sécurité des procédés' (structuration, contenu, classement, archivage)

➤ **Organisations / Formations**

- Projet PPDN: Mise en place d'un programme de formation pour le personnel travaillant dans le nouveau bâtiment finition dérivés phénoliques et réalisation
- Déploiement des modules de formation Hygiène, Sécurité, Environnements (HSE) aux postes de travail
- Mise en place de modules de formations pour les ESI
- Renforcer les exigences MLPC vs Entreprises Extérieures (EE)

➤ **Gestion des modifications**

- Mise à jour procédure « modification » suite dernière directive ARKEMA





Principaux investissements HSE – Rion de landes

Investissements réalisés depuis avril 2011: 5,149 Millions d'euros

- Construction nouveau bâtiment finition phénolique (Projet PPDN 'DERIVES PHENOLIQUES: dispersion)
- Remplacement filtre à Cadre BT 07
- Mise en place détection incendie automatique sur stockage heptane et morpholine BT 12 et BT 107
- Blocage mécanique et asservissement - Dépotage S2Cl2 BT 12
- Réalisation travaux 'protection foudre' suite nouvelle analyse pour le site de Rion des Landes
- Remplacement ligne exploitation Chlore + Asservissement vanne XV3122 à une détection de pression basse + Asservissement vanne XV1032 à une détection de chlore en cas de rupture de manchette + Installation débit mètre Cl2 supplémentaire (ERC 47-48)
- Plan de circulation pour piétons (Zone administrative)
- Mise en place d'un dispositif de pompage d'urgence mobile
- Mise en place de règles d'accessibilité aux paramètres clés (N1, N2 et N3) sur Ekaland et Mixland et remplacement cartes réseau automates BT12
- Modernisation conduite de l'atelier guanidines
- Réfections des voies de circulation
- Report d'alarme détection incendie étuves et TSH sur Motorola CDQ
- Remplacement capteurs SO2 - Bât. 87
- Mise en place cabine de contrôle BT 99
- Mise en conformité système d'évacuation des hottes du laboratoire des Eaux



Principaux investissements HSE – Lesgor

Investissements réalisés depuis Avril 2011: 3 Millions d'euros

- Mise en place du Réseau séparatif
- Locaux sociaux de Lesgor - constructions modulaire + Nouveaux casiers + Installation portes de douches – Lesgor + Aménagement des abords vestiaires Lesgor
- Remplacement réacteur 44DA320
- Réalisation travaux 'protection foudre' suite nouvelle analyse pour le site de Lesgor
- Traitement émissions H₂S : Mise en place colonne d'absorption à la soude
- Elargissement à 2 voies de la route accès usine
- Amélioration ergonomie postes de dépotage
- **Amélioration poste Bains Marie Bat 44**
- Mesures PPRT:
 - Art.4 Déplacement conteneur FOD (distance / cloture = 40 m)
 - Art.4 Déplacement armoire à fûts (distance / cloture = 46 m)
 - Art.4 Déplacement du stockage soufre bât.19 - Seul SEI peut sortir (distance / cloture = 25m)
 - Déplacement du stockage inflammable
- **Nouvel agitateur sur l'atelier 45 pour améliorer rendement MITC**
- **Nouveau laboratoire R et D**



Investissements à venir – MLPC intl

- **Projet STEP**
- **Mise en conformité ATEX**
- **Plan de circulation sur Lesgor**
- **Mise en conformité des installations selon arrêté sur les « Inflammables »**
- **Assainissement des locaux**
- **Ergonomie aux postes de travail (Mixland) et machine dangereuses**
- **PM2I**
- **Mise en place des MMR liés aux phénomènes dangereux R12 ERC 20, R12 ERC 21, et R12 ERC 22**
- **Démarche ARKENERGY**
- **....**





Projet de mise en place d'une unité de traitement des effluents du site MLPC de Lesgor

9 Novembre 2015 - CSS

MLPC
INTERNATIONAL
ARKEMA GROUP



Objectifs du projet

- **Mettre en œuvre une solution de traitement de la charge organique, minérale et azotée des effluents générés, avant rejet au milieu naturel.**
-
- **De sorte que ces rejets soient réduits et tendent au maximum vers les seuils objectifs de l'arrêté préfectoral complémentaire de mars 2009, par les meilleures techniques disponibles.**
 - **De sorte que ces rejets répondent à la Directive Cadre sur l'Eau qui a pour objectif le retour au bon état écologique et chimique des masses d'eau.**





Contextes réglementaires

➤ DCE et Directive IED (Arrêté Préfectoral Cible de 2009)

Compatibilité des flux MLPC 2012 avec IPPC et le SDAGE		DCE (Flux admissible par Luzou en situation d'étéage (QMNA,5) Kg/J)	Directive IED (MTD) Seuil (Kg/j) proposé DREAL corrigé à 480 m3/j
Paramètres Physico-chimiques	DCO	1075.680	120.00
	DBO5	215.136	48.00
	MES	1792.800	9.60
	Ntotal	86.054	14.40
	Ptotal	1.076	0.72
Substances chimiques	AOX	Sans objet	0.96
	Ni et ses composés	0.061	0.02
	Cr et ses composés	0.122	0.02
	Zn et ses composés	0.280	0.05
	Indice phénol	0.276	0.14
	Hydrocarbures Totaux	Sans objet	0.72
	Cyanures	0.04	0.48
	Toxicité DNSEd	?	?
	Cuivre	0.06	Sans objet
	Hydrazine	Sans objet	Sans objet
	Sulfure de Carbone	Sans objet	Sans objet
	Aniline	0.05	Sans objet
	2 chloroaniline	0.02	Sans objet
	3 chloroaniline	0.05	Sans objet
	4 chloroaniline	0.04	Sans objet

Cet APC est en cours de révision pour fixation de seuils définitifs en cohérence avec l'acceptabilité par le milieu, de nos rejets.



Analyse environnementale

- En 2012, MLPC a réalisé une analyse environnementale dans le cadre notamment, de sa volonté de ce faire certifier ISO14001

Paramètre	SEUILS OBJECTIFS Arrêté préfectoral de 2009		Evaluation Analyse Environnementale	moy 2009-2012 pour métaux moy 2012 pour autres	pointes		Nb valeurs
	Rejet moyen quotidien autorisé	Rejet quotidien à ne jamais dépasser			nb val > à		
Volume	-	-	1				
DCO	250 mg/l	500 mg/l	5	602 mg/l	31 (>500 mg/l)	14 (>750 mg/l)	56
MES	20 mg/l	40 mg/l	5	55 mg/l	227 (>40 mg/l)	33 (>80 mg/l)	343
DBO ₅ *	100 mg/l	200 mg/l	5	résultats non significativement interprétables			
Hydrocarbures	1.5 mg/l	3 mg/l	1				
Indice phénol	0.3 mg/l	0.6 mg/l	1				
Cyanure	1 mg/l	2 mg/l	1				
AOX	2 mg/l	4 mg/l	1				
Nickel*	0.05 mg/l	0.1 mg/l	5	0.107 mg/l	10 (>0.1 mg/l)	3 (>0.2 mg/l)	30
Chrome*	0.05 mg/l	0.1 mg/l	1	0.046 mg/l	2 (>0.1 mg/l)	0 (>0.2 mg/l)	15
Zinc*	0.1 mg/l	0.2 mg/l	5	1.13 mg/l	26 (>0.1 mg/l)	26 (>0.2 mg/l)	30
Azote	30 mg/l	60 mg/l	5	430 mg/l	toutes (>60 mg/l)	320 (>90 mg/l)	326
Phosphore	1.5 mg/l	3 mg/l	1				
Cuivre*	Non repris en auto-surveillance		3	0.36 mg/l	17 (>0.1 mg/l)	16 (>0.2 mg/l)	30
Tellure			/				
ANILINE	En autosurveillance sans seuil		3	30 mg/l			48
HYDRAZINE			3	7.6 mg/l			48

* analyses réalisées exclusivement par un laboratoire extérieur





Analyse environnementale

• **L'analyse environnementale met en évidence sur les rejets, 3 grandes problématiques :**

- **L'azote (la charge azotée de l'effluent),**
- **Les métaux (la charge minérale de l'effluent),**
- **La DCO, l'aniline, l'hydrazine (la charge organique de l'effluent).**





Les axes de travail

UN DECOUPAGE EN 2 AXES D'AMÉLIORATION



PROJET MITC

Optimisation du procédé
De synthèse

Objectif : Limiter les rejets
en azote

PROJET STEP

Voie filtration pour les MES
et métaux

Voie ozonation pour la charge
organique
(DCO)





Les axes de travail

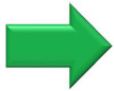
- **2 Prestataires retenus**
- **Réalisation d'essais laboratoires et d'essais pilotes avec ses deux prestataires**
- **Les résultats des 2 prestataires sont cohérents : la technique d'ozonation permet :**
 - Impact fort sur la réduction de la DCO, des teneurs en Aniline et hydrazine





La DCO

- Ces essais montrent de très bons taux d'abattelements sur les molécules d'aniline et d'hydrazine (plus globalement sur les molécules aminées). Les taux d'abattement sont de l'ordre de 80% à 90% en moyenne.
- Les taux d'abattement sont en revanche moindres sur la DCO mais restent cependant très acceptables. Les taux d'abattement sont de l'ordre de 60% en moyenne.
- Ces essais permettent par ailleurs de prévoir le dimensionnement de la futur unité de traitement



Ces essais pilotes ont donné de bons résultats de la part de chacun des deux prestataires. MLPC a engagé le processus de sélection afin de choisir l'un des deux prestataires (Gate 3).

MLPC
INTERNATIONAL
ARKEMA GROUP



Les Métaux

- **Problématique MES/métaux étudiée via essais de simple filtration des MES de l'effluent**
- **De nouveaux essais de filtration ont été réalisés en laboratoire (interne) au printemps 2014 dans l'objectif de mettre en place un système de filtration en amont d'un système d'ozonation pour réduire les MES et ainsi abattre les métaux.**
- **Ceux-ci sont encourageants car ils présentent des taux d'abattement de certains métaux variant entre 60% et 90%.**
 - **Ni = 70% d'abattement**
 - **Cr = 50% d'abattement**
 - **Zn = 60% d'abattement**
 - **Cu = 70% d'abattement**



Des essais de filtration sur les installations industrielles doivent être réalisées sur le site de Lesgor par différents prestataires afin de sélectionner la technologie la plus adéquates au besoin de MLPC.





L'Azote

- **Problématique azote étudiée via procédé de fabrication**
- **Mise en place d'un nouvel agitateur sur un réacteur de l'atelier 45 produisant du MITC durant les arrêts d'été 2015.**
- **Objectif de cette agitateur: augmentation des rendements de fabrication afin de diminuer la charge azotée**



Phase d'ajustement du procédé de fabrication en cours avec nouvelle agitateur et un analyse des données est en cours jusqu'à fin 2015 pour retour d'expérience sur baisse de la charge azotée.





Les engagements vis-à-vis de la DREAL

- **C'est une étude d'impact sur le milieu naturel de nos rejets traités qui nous permettra de justifier (ou non) nos propositions de seuils réglementaires.**
- **Cette étude portera sur l'impact des substances sous auto surveillance et d'autres substances de MLPC pouvant impacter le milieu naturel (Luzou). Cette étude comprendra une étude thermique, une étude d'impact, une étude des risques sanitaires et une étude technico économique.**
- **Validation avec la DREAL et l'agence de l'eau du cahier des charges pour la réalisation de l'étude d'impact et de risques sanitaires le 27 Juin 2014**
- **Lancement de l'étude au mois d'aout 2014. Cette étude s'étendra jusqu'au 31 Décembre 2015.**
- **Un REX de 6 mois minimum sera nécessaire pour espérer obtenir des données exploitables après mise en place d'un système de traitement.**

Pa
n





Planning actualisé

		2015					
		7	8	9	10	11	12
Etude d'impact (EI)	bibliographie	réalisé 2014					
	hydrobiologie	réalisé septembre 2014					
	physico-chimie sur eau (LQ MLPC) - 50%	réalisé sept 2014, janv et mars 2015					
	physico-chimie sur eau (LQ CARSO)	réalisé en sept 2015					
	physico-chimie sur eau (LQ revues) - ap mise en place du traitement						
	bilan technico-économique						
Etude des Risques Sanitaires (ERS)	évaluation avant traitement (70%)						
	évaluation après traitement						
Synthèse	rédaction ERS (70%)						
	complément ERS physicochimie 2015 + 30% restant						
	rapport et réunion intermédiaire						
	restitution et réunion finale						
Etude Thermique (ET)	mesure terrain horaire	terminée					
	rapport ET	terminée					





Calendrier

- Suite à l'inspection DREAL réalisée le 26 octobre, l'objectif est de remettre une étude d'impact et une étude des risques sanitaire de l'état initial pour la fin de l'année avec une proposition de seuil à la DREAL.



DEVELOPPEMENT DURABLE EN ACTION
TRANSITION ENERGETIQUE ET CLIMAT
MOBILITE ET TRANSPORTS
PAYSAGE, EAU ET NATURE
PREVENTION DES RISQUES
TERRITOIRES ET LOGEMENT DURABLES

Dreal
Aquitaine

Des compétences
pour un territoire durable



C.S.S. MLPC Intl.

9 novembre 2015

SUIVI DES SITES



Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement d'Aquitaine

1

SOMMAIRE

- Inspections DREAL réalisées depuis la CSS
du 20 novembre 2014

Site de RION des LANDES

Site de LESGOR

Inspections DREAL

NOTA :

Après chaque inspection, un compte rendu est transmis à l'exploitant qui a deux mois pour y répondre.

Les suites données sont également examinées lors de l'inspection suivante.

Inspections DREAL réalisées depuis la CSS du 20 novembre 2014 Site de RION des LANDES

➡ MMR le 4 décembre 2014

Thème retenu : capteurs de chlore, dans le cadre d'une action nationale de vérification des détecteurs de gaz

Base réglementaire : arrêté ministériel du 29 septembre 2005, sur l'efficacité, le temps de réponse, la testabilité et la maintenance des Mesures de Maîtrise des Risques

Constats : Aucune non-conformité - Suivi satisfaisant des capteurs de chlore par l'exploitant- 3 demandes portant sur l'amélioration des fiches relatives aux tests sur les MMR , le maintien des tests complets des MMR de périodicité annuelle, la fiabilisation du tableau de suivi des contrôles sur MMR suite au constat d'incohérences entre les contrôles effectués et les enregistrements notés dans le tableau.

4



Inspections DREAL réalisées depuis la CSS du 20 novembre 2014 Site de Rion des Landes

➤ Émission de COV – Utilisation des MTD, le 07 mai 2015

Recollement du site aux prescriptions des Titres 3 et 7 de l'APC du 09/03/2009 (respect des émissions de COV) – directive IPPC (application des MTD)

Heptane = 90 % des émissions de COV

Mise en place de techniques de récupération et/ou traitement par l'exploitant efficace entre 2012 et 2014 : émission de COV inférieure à 3 % de la consommation annuelle (respect du schéma de maîtrise des émissions de COV tel que défini à l'article 30-25 de l'arrêté ministériel du 2 février 1998 par élaboration d'un plan de gestion des solvants).

5



Inspections DREAL réalisées depuis la CSS du 20 novembre 2014 Site de Rion des Landes

➤ Mesure de Maîtrise des Risques, 11 septembre 2015

Thème de contrôle : Mise en place des MMR imposées dans l'APC du 01/06/2011 (post PPRT)

Délais réglementaires (01/06/2014) dépassés concernant la mise en place des MMR relatif à la zone de stockage et de dépotage du monochlorure de soufre.

Exploitant doit adresser à Madame Le Préfet une demande de révision des échéances et proposer durant la phase transitoire des mesures compensatoires adaptées avec délai ne pouvant dépasser 6 mois.

Ces éléments devaient nous être transmis dans le cadre de la révision de l'EDD (échéance fin octobre 2015)

6

Inspections DREAL réalisées depuis la CSS du 20 novembre 2014 Site de Lesgor

➡ Rejets Aqueux, le 26 octobre 2015

Présentation de l'état d'avancement de l'étude d'impact portant sur les rejets aqueux du site, et comprenant une évaluation du risque sanitaire, de manière à prendre en compte l'évolution des connaissances scientifiques et des rejets depuis la dernière étude.

La remise de cette étude est fixée au 31 décembre 2015.

Objectif : Atteinte du bon état du Luzou

Inspections DREAL réalisées depuis la CSS du 20 novembre 2014 Site de Lesgor et Rion des Landes

- ➡ Aspect Sûreté des sites (inspections des sites Seveso dans la cadre d'une instruction interministérielle du 30 juillet 2015)

Fait suite à l'attentat perpétré le 26 juin 2015 contre un site SEVESO Seuil Bas en Isère et les incendies d'origine criminelle survenus le 14 juillet à Berre l'Etang.

Inspections communes réalisées avec le référent sûreté de la gendarmerie réalisée.